18 février 2025

Atelier Risques en forêts

CO-Innov PNFor : La concertation par l'Innovation dans le Parc national de forêts

Innover avec les acteurs du territoire au sein du Parc national de forêts *(sept- 2024-fév 2026)*

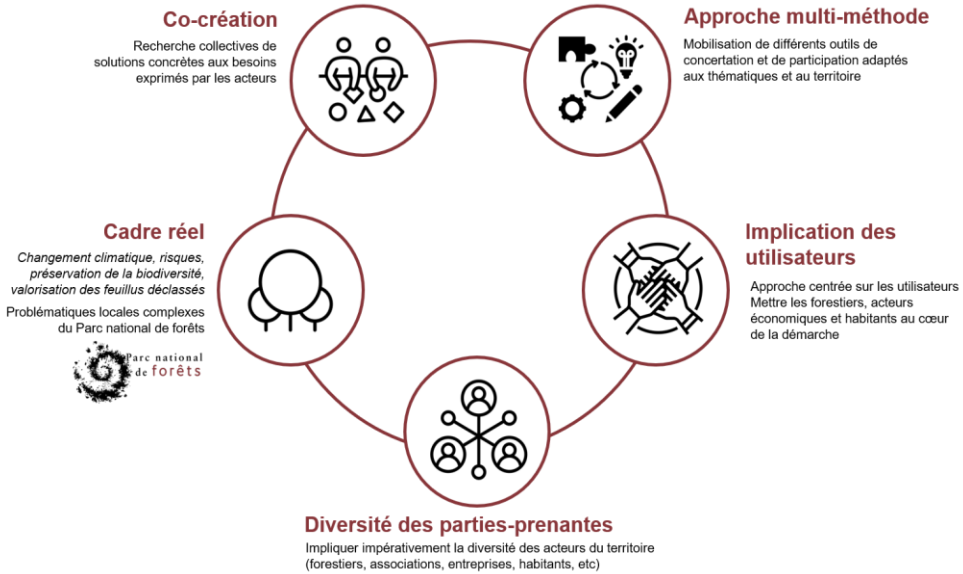


Parc national de forêts

Avec le soutien de MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE Liberté Égalité Fraternité

DÉMARCHE TERRITORIALE DE CONCERTATION

AMI « Démarches de concertation territoriale pour valoriser la multifonctionnalité des forêts »



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE
Liberté Égalité Fraternité

Objectifs

- **Activer des espaces de rencontre et de dialogue** entre forestiers, entrepreneurs, habitants et acteurs de l'environnement pour s'adapter et anticiper
- **Favoriser le « faire ensemble » en apportant des solutions concrètes**, opérationnelles & innovantes adaptées aux **besoins spécifiques** exprimés par les différentes parties prenantes du territoire



DÉMARCHE TERRITORIALE DE CONCERTATION

Se concerter pour concilier protection & développement économique

- La **gestion et l'anticipation des risques** (incendies, phénomènes météo extrêmes, etc.)
- La **valorisation des produits bois** (bois feuillus déclassés)

1. Définir les besoins du territoire (février)

- Atelier 1 : **Anticipation et gestion des risques en forêt** : Mardi 18 février de 9h30 à 12h30 au Relais à Arc-en-Barrois
- Atelier 2 : **Valorisation locale des produits bois** : Vendredi 28 février de 9h30 à 12h30 à l'Espace Economique et Numérique du Pays Châtillonnais à Châtillon-sur-Seine

2. Co-construire des solutions pour répondre à ses besoins (à partir de mars)

3. Déploiement des solutions

- Ces solutions pourront être, selon leur nature, déployées sur le territoire
  - Par le Parc national de forêts et ses partenaires
  - Par des acteurs du territoire avec le soutien du Parc national
  - Par des porteurs de projet dans le cadre d'un **challenge d'innovation**



Avec le soutien de MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

Présentation des constats d'enquête

Constat 1 : Le sujet de risque et défense contre les incendies de forêt sur le territoire prend de l'importance

Constat 2 : Dans un contexte d'augmentation potentielle de la fréquentation forestière (tourisme durable) et de changements climatiques, les risques sanitaires sont difficiles à appréhender mais sont pressentis en augmentation

Constat 3 : Les dépérissements en forêt, combiné ou non, à des phénomènes météo extrêmes (vents violents), entrainent une augmentation de chutes de branches et chablis, sur-sentier et hors sentier (forestier, cueilleurs, chasseurs)

Constat 4 : Les premiers exposés à tous ces risques sont ceux qui travaillent en forêt, notamment au prélèvement du bois (affouagistes, bucherons manuels & mécanisés, etc.) ou avec des outils mécanisés divers



Avec le soutien de MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

Constat 1 : Le sujet de risque et défense contre les incendies de forêt sur le territoire prend de l'importance

Eléments de constat sur le territoire et à proximité

- Massifs forestiers fermés en Haute Marne à l'été 2022
- Incendie à Auberive probablement d'origine agricole
- Incendie de la Combe Lavault probablement d'origine promeneur

Organisation de l'adaptation

- L'ONF et le CRPF ont mis en place chacun un **réseau de référents DFCI**. Réflexion sur mesures DFCI (accessibilité des massifs, points d'eau, débroussaillement, coupure de combustible)
- Groupe de travail en Côte d'Or : Arrêté pour définir des mesures en fonction de différent niveau d'alerte selon un zonage départemental (cartographie des zones à risques (DDT), Plan ORSEC).
- SDIS du territoire commencent à s'en préoccuper (formation, intervention en renfort) mais disparité entre département. Le département Haut-Marnais est faiblement équipé aujourd'hui. SDACR du 52 est révisé en 2025.
- 90% des départs de feux sont d'origine humaine → **Sensibilisation des pouvoirs publics**

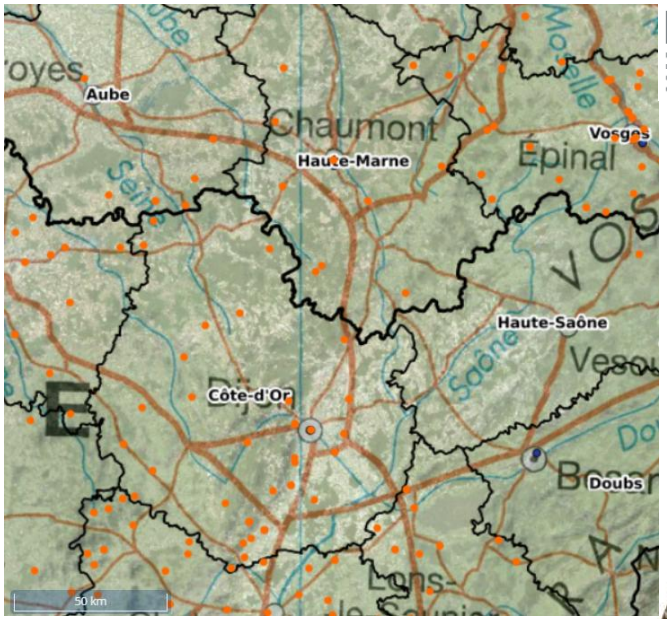


Avec le soutien de MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

Constat 1 : Le sujet de risque et défense contre les incendies de forêt sur le territoire prend de l'importance

Eléments de constats

- Sur la Haute-Marne en 2022 :
  - 9 feux de forêts dont 2 dans l'Aube et la Marne du fait de conventions interdépartementales d'assistance mutuelle
  - 189 ha de végétation brûlée sur le territoire haut-marnais
  - Moins de 50% des feux de forêt maitrisé avant d'atteindre 1ha (en 2023)



IGN INSTITUT NATIONAL DE L'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE ET FORESTIÈRE

Base de Données sur les Incendies de Forêts en France/
https://bdiff.agriculture.gouv.fr/

Avec le soutien de MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

Constat 2 : Dans un contexte d'augmentation potentielle de la fréquentation forestière (tourisme durable) et de changements climatiques, les risques sanitaires sont difficiles à appréhender mais sont pressentis en augmentation

Eléments de constat sur le territoire et à proximité

- Episode de **chenilles processionnaires** (soies urticantes) à Chaumont & tendances à des épisodes plus fréquents et forts
- Ressentis de tendance à l'augmentation des **tiques (Lyme)** en forêt en 20 ans
- **Espèces exotiques envahissantes** : champignons, ambroisie, etc.
- Champignons (cueillette) : risques d'intoxications pour les non-avertis qui utilisent des applications de reconnaissances (Thèses). En **2022, 1.923 intoxications** en France (ANSES).
- **Zoonose** (cueillette diverse & chasse/consommation venaison)

Organisation de l'adaptation

- Projet CiTique & **sensibilisations** (ARS)
- Les chenilles processionnaires sont entrées en qualité de « **nuisibles** » dans le code de la santé publique, en 2021. Sensibilisation par le FREDON : Boites à outils (Maires) + Observatoire + **Plateforme de signalement** des chenilles processionnaires : https://chenille-risque.info/ / https://signalement-chenilles-processionnaires.atlasante.fr/apropos
- **Sensibilisation** de l'ANSES



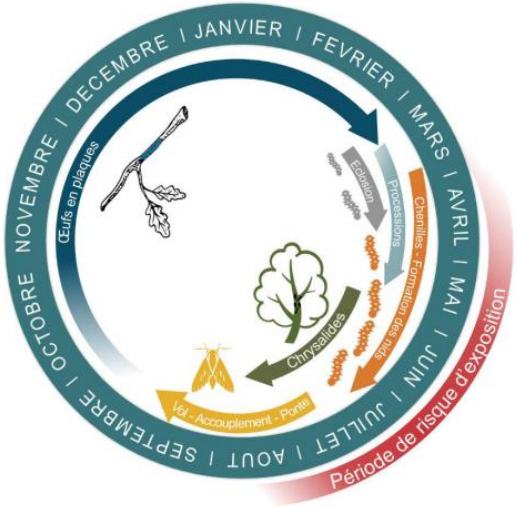
Avec le soutien de MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

Constat 2 : Dans un contexte d'augmentation potentielle de la fréquentation forestière (tourisme durable) et de changements climatiques, les risques sanitaires sont difficiles à appréhender mais sont pressentis en augmentation

Eléments de constat : Infographie du FREDON sur la processionnaire du chêne



https://chenille-risque.info



D'après Anses - Rapport d'étude de toxicovigilance - Expositions humaines aux chenilles émettrices de poils urticants en France métropolitaine - Juin 2020

Réalisation : Observatoire des chenilles processionnaires – FREDON France

Avec le soutien de MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

Constat 3 : Les dépérissements en forêt, combiné ou non, à des phénomènes météo extrêmes (vents violents), entrainent une augmentation de chutes de branches et chablis, sur-sentier et hors sentier (forestier, cueilleurs, chasseurs)

Eléments de constat sur le territoire et à proximité

- Beaucoup d'acteurs interrogés pointent l'augmentation de chutes de branches peu importe la météo, notamment sur le **hêtre** (*fagus sylvatica*).
- Les accidents apparaissent encore faibles
- Les questions d'entretiens des sentiers de manière plus fréquente, voire permanente & de leur sécurisation sont régulièrement soulevées, et sont à la charge des gestionnaires de sentiers.
- En forêt privé, c'est la **responsabilité du propriétaire**.

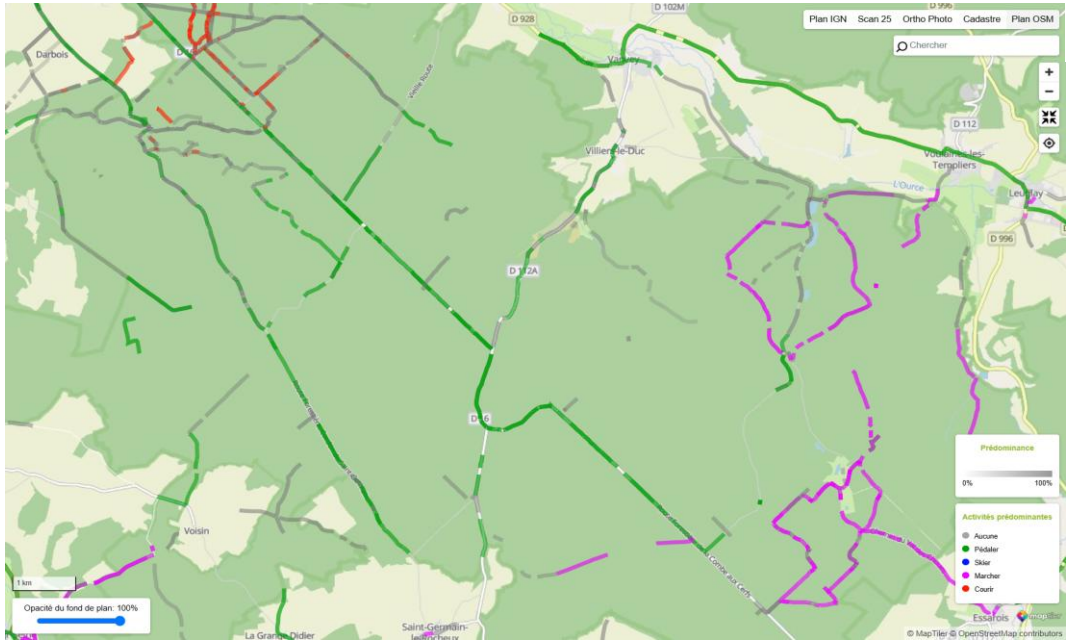
Organisation de l'adaptation

- Question du **coût d'entretien** des sentiers balisés et de **travaux de sécurisation (bord de chemin et de voie carrossable)** pour les forêts fréquentées & accueillant du public.
- **Plateforme de signalement** : **Réseau SURICATE** « Tous sentinelles de sport de nature » (une erreur de balisage, un panneau défectueux, un problème de pollution, un besoin de sécurisation, etc.) + Autres **canaux de signalement** : collectivités
- Question de la **responsabilité**



Avec le soutien de MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

Elément de constat 2 & 3 : Pluri-activité sur différents sentiers dans la domaniale de Châtillon-sur-seine



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

OUTDOOR VISION

Outdoorsvision.fr

Avec le soutien de MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

Constat 4 : Les premiers exposés à tous ces risques sont ceux qui travaillent en forêt, notamment au prélèvement du bois (affouagistes, bucherons manuels & mécanisés, etc.) ou avec des outils mécanisés divers

Eléments de constat sur le territoire et à proximité

- Il y a eu au moins deux morts récemment à **l'affouage** autour d'Auberive (l'année dernier et le mois denier).
- Les **accidents de bucheronnages**, même s'ils sont relativement rares (par rapport à d'autres accidents sur lesquels interviennent les pompiers), sont **souvent très grave** (pompier).
- Dans certains cas, pour des chantiers « dangereux » notamment en raison des dépérissements, il peut être recommandé (rapports FCBA, 2020 & 2022) voir explicitement demandé une **exploitation mécanisée** (ONF).
- Ces activités pratiquent régulièrement seule

Formes et accompagnement d'adaptation

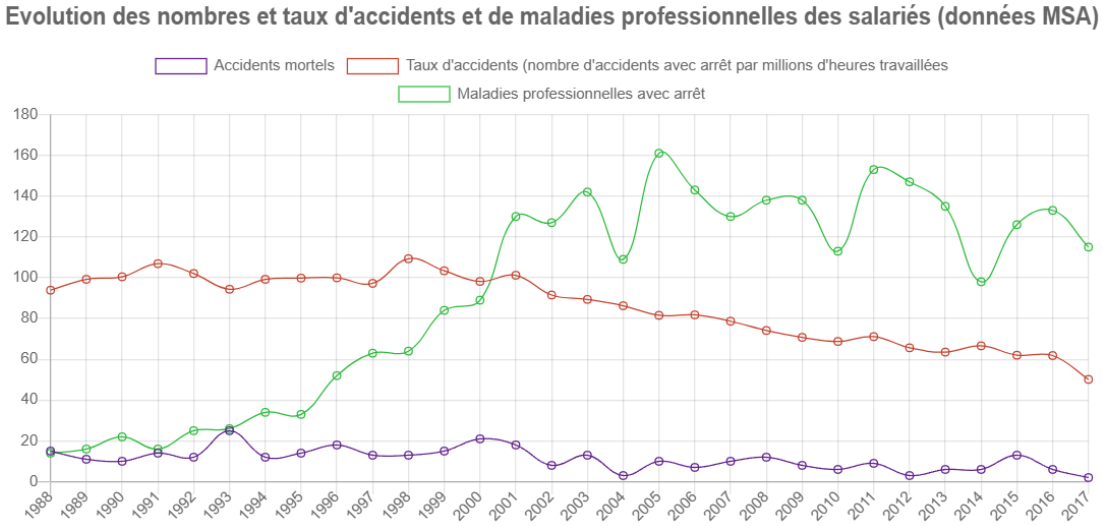
- Règlement d'affouages : équipements de sécurité, assurances
- ETF: couverture par la MSA
- Formations pour les ETF de SST obligatoire et renouvelable
- Innovation technologique : coins télécommandés, etc.



Avec le soutien de MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

Constat 4 : Les premiers exposés à tous ces risques sont ceux qui travaillent en forêt, notamment au prélèvement du bois (affouagistes, bucherons manuels & mécanisés, etc.) ou avec des outils mécanisés divers

Eléments de constats chiffrés – secteur des travaux forestiers



IGN INDICATEURS DE GESTION DURABLE

Observatoire des forêts / https://foret.ign.fr/IGD/fr/indicateurs/6.6